





Mardi 18 Juin de 10h30 à 12h30 au marché couvert de l'Argentière-la-Bessée

Acteurs publics et socio-professionnels, syndicats d'énergie et de co-propriété obtenez une prime pour vos projets d'économie d'énergie!

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras s'engage avec Hellio Solution pour faire financer vos travaux et obtenir une prime CEE

Isolation thermique des bâtiments, changement de chauffage, éclairage public ...

Au programme:

- Présentation de projets réalisés et pouvant être dupliqués
- Modalités d'obtention des primes CEE
- Focus sur l'accompagnement auprès des personnes morales de droit privées

Cette matinée se clôturera par des échanges avec le partenaire.

N'hésitez pas à venir avec vos projets.

Toutes les informations complémentaires sur le site internet du PETR : https://www.paysgrandbrianconnais.fr/crte/economie-denergie-et-renovation-energetique/financez-vos-projets-deconomie-denergie

Ouvert à tous



Contact: crte@paysgrandbrianconnais.fr ou 06 74 05 00 09









Rappel historique des CEE sur le territoire du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

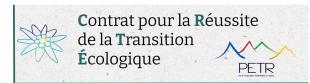


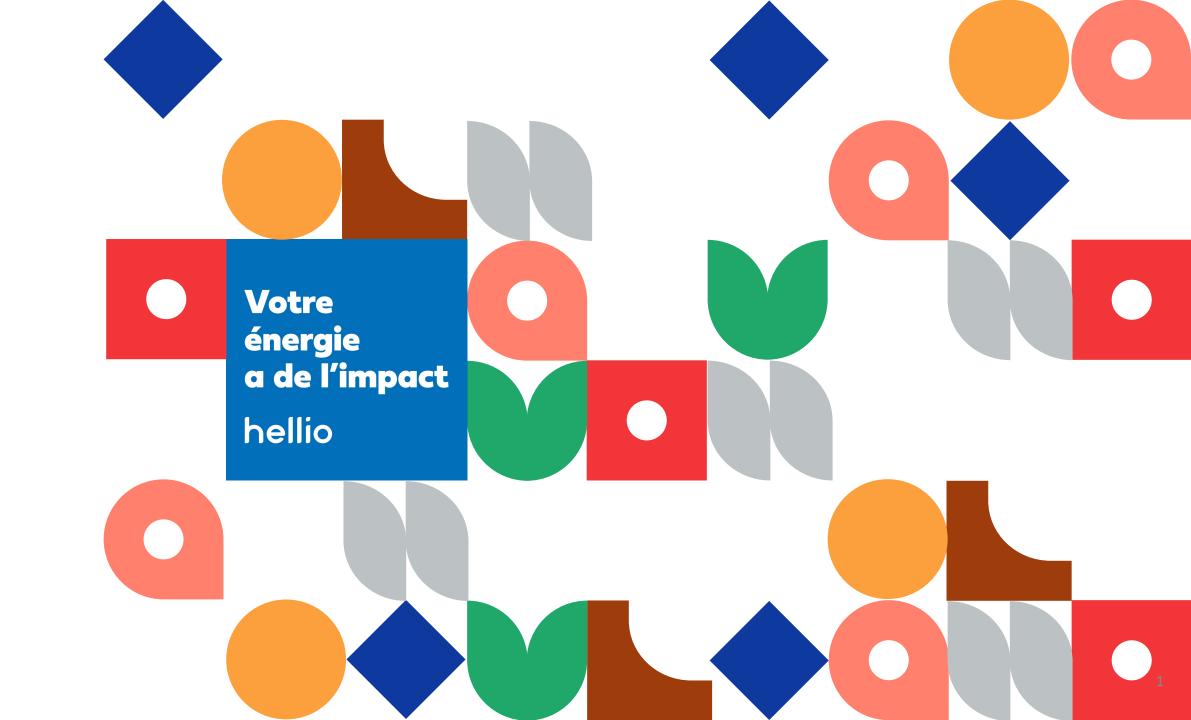
- 2018 Démarrage des CEE sur le territoire du PETR avec le dispositif TEPCV.
- Partenariat début 2018 avec GEO PLC puis avec Hellio Solution sur deux périodes pour les CEE : 4^{ème} période du 1^{er} janvier 2018 à fin 2021 et 5^{ème} période depuis le 1^{er} janvier 2022 à fin 2025.
- Part du PETR perçue : 30% de la prime CEE
- Accompagnement et suivi des porteurs de projets dès la mise en place du dossier par le PETR via la cheffe de projet CRTE





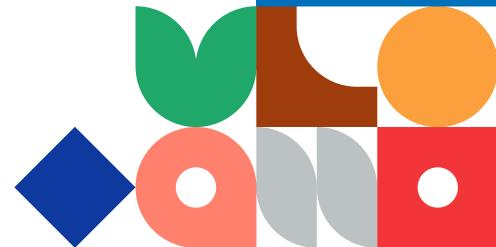






HELLIO SOLUTIONS Des solutions et un accompagnement personnalisé

Votre énergie a de l'impact hellio



Sommaire

- Dispositif des CEE: explication et fonctionnement
- Qui sommes-nous?
- Coup de pouce "Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires"
- Notre expertise
- Exemples d'opérations valorisées auprès du secteur public
- Exemples d'opérations validées dans le secteur privé
- 6 Comment valoriser les CEE
- 7 Une équipe mobilisée

Votre énergie a de l'impact hellio

Le dispositif CEE: comment ça fonctionne?

Orientations suivies par la France dans le cadre de la loi POPE en matière de Politique Energétique



- → Réduction de la consommation d'énergie dans tous les secteurs : bâtiment, industrie, agriculture et transport
- → Division par 5 des émissions de GES et réduction de la consommation énergétique de 2% par an

Les énergéticiens légalement contraints de faire économiser de l'énergie sur des périodes triennales



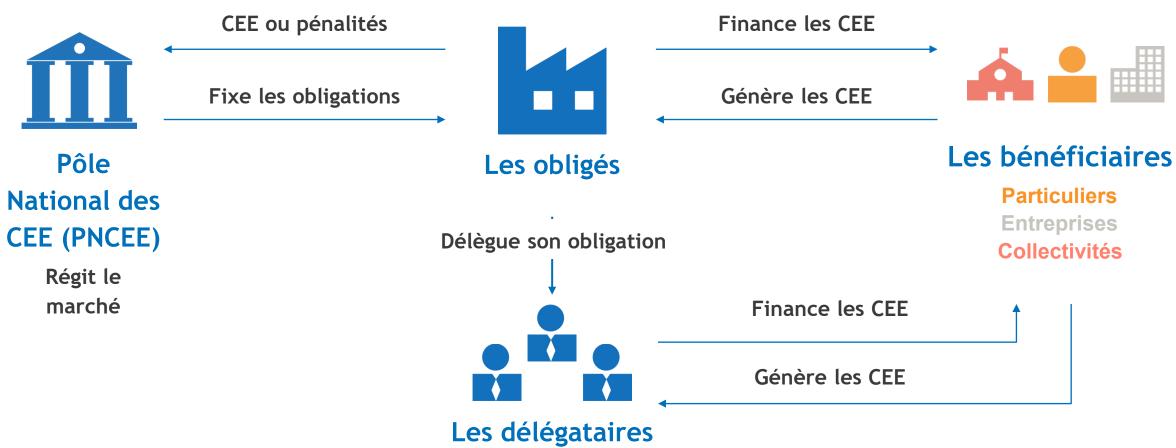






- → Principe du pollueur-payeur
- → 300 Obligés

Le dispositif CEE, un levier pour la croissance verte





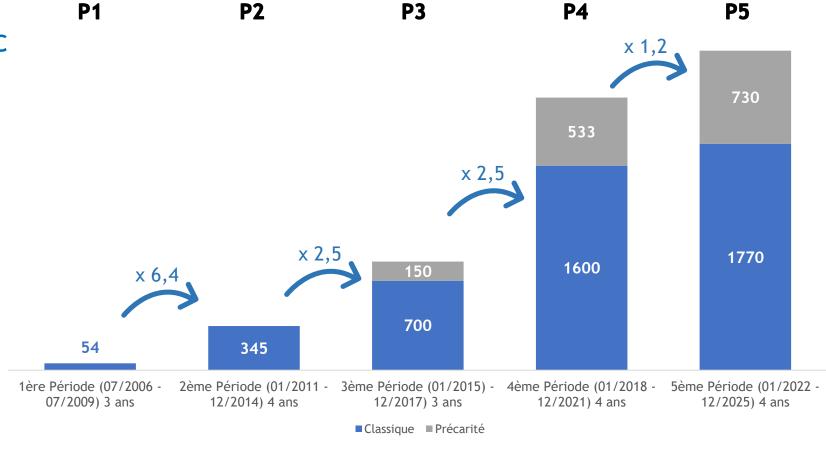
Le dispositif CEE: comment ça fonctionne?

Création d'une unité dédiée :

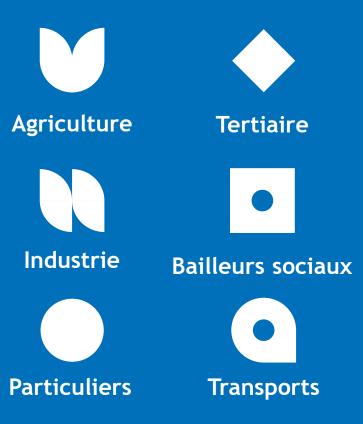
le kilowattheure cumac

→cumac : **CUM**ulé & **AC**tualisé

→Les CEE matérialisent le volume d'énergie économisé, exprimé en kilowattheure cumac



Hellio, acteur de la maîtrise de l'énergie



















2 000 collectivités qui nous font confiance



405

opérations CEE en agriculture



chantiers accompagnés dans l'industrie depuis 2018

Professionnels du bâtiments

- Ingénierie et études énergétiques
- Mobilisation de financements CEE
- Montage de dossiers de subventions
- Suivi des performances énergétiques et CPE
- Solutions photovoltaïques
 - Réalisation de travaux

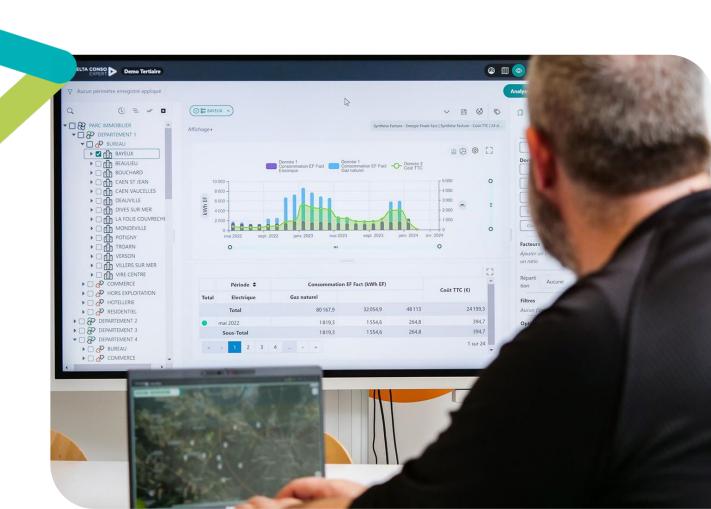


DeltaConso Expert, qu'est-ce que c'est?



Fruit d'une vingtaine d'années de recherches par des ingénieurs, DeltaConso Expert (DCx) est une solution logicielle web dédiée à la maîtrise de l'énergie multi énergies et multi fluides adaptée à toutes vos **problématiques** :

- + Gestion patrimoniale et énergie
- + Décret tertiaire
- + Décret BACS
- + Monitoring de l'énergie et suivi des IPE (solution conforme à la fiche IND UT 134)
- + ISO 50 001
- + Suivi des contrats de performance énergétique
- + Suivi des contrats CVC



Un ancrage fort dans le secteur public

Les partenaires publics de Hellio:

Hellio travaille aux côtés de multiples acteurs, à plusieurs échelles :

- Établissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)
- Conseils Départementaux
- Conseils Régionaux
- Syndicats Départementaux d'Énergie
- Sociétés d'Économie Mixte

















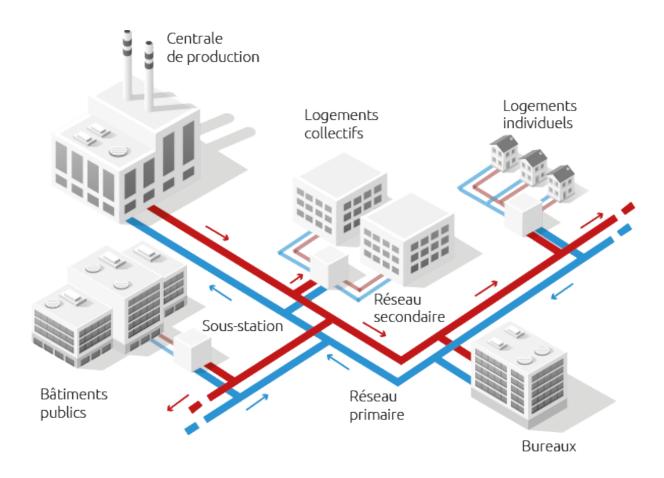


La Charte Coup de pouce « Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires »



Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur?

- Un réseau de chaleur est une installation rassemblant un ou plusieurs équipements de production de chaleur, un réseau de distribution, et au moins deux usagers différents qui achètent de la chaleur à l'exploitant du réseau.
- La chaleur est livrée et comptée au niveau d'un poste de livraison, la « sous-station », via un échangeur de chaleur. Le réseau secondaire assure la distribution de la chaleur interne au bâtiment (circuits de chauffage et eau chaude).
- Les dispositifs du "Fonds chaleur" de l'ADEME, et celui des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) permettent de soutenir financièrement la création, le déploiement, l'extension et la transformation des réseaux de chaleur.



Coup de pouce "Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires"

Nature de l'opération	Critères techniques à respecter	Montant de prime CEE minimum
Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur	 Le bâtiment n'a jamais été raccordé à un réseau de chaleur avant la réalisation de l'opération. 	66 000 € (et plus si la surface du bâtiment est supérieure à 7500 m²)
Raccordement d'un bâtiment résidentiel collectif à un réseau de chaleur	- Le réseau de chaleur est alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération	72 000 € (et plus si le bâtiment comporte plus de 125 logements)

- **Informations importantes**
- → Les opérations de travaux de chauffage devront avoir été engagées avant le 31 décembre 2025 et achevées au plus tard le 31 décembre 2026 ;
- → Seuls les signataires de la Charte, dont Hellio, peuvent faire profiter de ce financement ;
- → Obligation de faire la **demande en amont des travaux** ;
- → Si le bâtiment ne peut pas être raccordé à un réseau de chaleur, d'autres bonifications sont prévues pour le remplacement d'une chaudière au gaz, fioul ou charbon par une chaudière biomasse ou une pompe à chaleur air/eau ou eau/eau.

Les bonifications si le raccordement est impossible

Dans le cadre du remplacement d'une chaudière au gaz :

No	ature de l'opération	Critères techniques à respecter				
≈ 🐧	Pompe à chaleur de	Puissance ≤ 400 kW	- Efficacité énergétique saisonnière ηs ≥ 111 % (PAC moyenne et haute température) et ≥ 126 % (PAC basse température)		x3	
~	type air/eau	Puissance > 400 kW	- Coefficient de p	erformance (COP) ≥ 3,5		
≈ 🐧	Pompe à chaleur de type eau/eau	Puissance ≤ 400 kW	- Efficacité énergétique saisonnière ηs ≥ 111 % (PAC moyenne et haute température) et ≥ 126 % (PAC basse température)		x5	
~	i de type edu/edu	Puissance > 400 kW	- Coefficient de p	erformance (COP) ≥ 3,5		
≋₫	Pompe à chaleur à absorption ou à moteur	Puissance ≤ 400 kW	 Efficacité énergétique saisonnière ηs ≥ 111 % (PAC moyenne et haute température) et ≥ 126 % (PAC basse température) 		x1,3	
	de type air/eau ou eau/ eau	Puissance > 400 kW	- Coefficient de performance (COP) ≥ 1,6			
		Distriction of FOO INV	Chargement manuel	 Régulateur de classe IV minimum Efficacité énergétique saisonnière ηs ≥ 83 % Critères environnementaux d'émissions* 		
	Chaudière biomasse collective	Puissance ≤ 500 kW	Chargement automatique	 Régulateur de classe IV minimum Efficacité énergétique saisonnière ηs ≥ 83 % Critères environnementaux d'émissions* 	x3	
		Puissance > 500 kW	- Rendement PCI	lasse IV minimum à pleine charge ≥ 92 % nementaux d'émissions*		

Les bonifications quand le raccordement est impossible

Dans le cadre du remplacement d'une chaudière au charbon ou au fioul :

Nature de l'opération	Critères techniques à respecter				
Pompe à chaleur	Puissance ≤ 400 kW	- Efficacité énergétion haute température)	x4		
de type air/eau	Puissance > 400 kW	- Coefficient de perf	ormance (COP) ≥ 3,5		
Pompe à chaleur de type eau/eau	Puissance ≤ 400 kW	- Efficacité énergétique saisonnière ηs ≥ 111 % (PAC moyenne et haute température) et ≥ 126 % (PAC basse température)		x5	
de type edo/edo	Puissance > 400 kW	- Coefficient de perf	ormance (COP) ≥ 3,5		
Pompe à chaleur à absorption ou à moteur de type air/	Puissance ≤ 400 kW	 Efficacité énergétique saisonnière ηs ≥ 111 % (PAC moyenne et haute température et ≥ 126 % (PAC basse température) 		x2	
ean on ean/ean	Puissance > 400 kW	- Coefficient de performance (COP) ≥ 1,6			
	Dei	Chargement manuel	 Régulateur de classe IV minimum Efficacité énergétique saisonnière ηs ≥ 83 % Critères environnementaux d'émissions* 		
Chaudière biomasse collective	Puissance ≤ 500 kW	Chargement automatique	 Régulateur de classe IV minimum Efficacité énergétique saisonnière ηs ≥ 83 % Critères environnementaux d'émissions* 	х4	
	Puissance > 500 kW	- Régulateur de clas - Rendement PCI à p - Critères environner			



La chaudière biomasse nécessite une étude préalable de dimensionnement.

Exemple d'opérations valorisées auprès du secteur public







Commune d'Ugine Savoie (73)

hellio

Travaux réalisés à ce jour

- + Récupération de chaleur fatale pour valorisation sur un réseau de chaleur ou vers un tiers **272 687,26** €
- + Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur (éligible au coup de pouce) 43 295,44 € (ancien coup de pouce, moins avantageux)
- + Raccordement d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur (non éligible au coup de pouce) 7 650,00 €
- + Raccordement de cinq bâtiments résidentiels à un réseau de chaleur (éligibles au coup de pouce) 300
 000,00 €

Prime CEE totale

623 632,7 €





Exemple de rénovation de bureaux

Coût des travaux
Prime CEE totale

120 000 €

51 815€



Caractéristiques du bâtiment:

- Surface chauffée de 1200 m²
- Chauffage électrique
- Département 53 (Zone H2)

Travaux réalisés	Prime CEE	Part financée
Isolation de toiture	9 906,00 €	13% - 57%
Isolation de toiture-terrasse	1 371,00 €	13% - 52%
Isolation des murs	13 716,00 €	10% - 43%
Isolation de plancher	9 906,00 €	10% - 48%
Remplacement de menuiseries (fenêtres et portes-fenêtres)	266,00€	4%
Mise en place d'une pompe à chaleur air/eau – Coup de Pouce	17 190,00 €	10% - 65%





Exemple de rénovation d'une école

Caractéristiques du bâtiment:

- Surface chauffée de 1600 m²
- Chauffage combustible
- Zone H1

Travaux réalisés	Prime CEE	Part financée
Isolation des combles	14 859,00 €	13% - 57%
Isolation des murs	23 774,00 €	10% - 43%
Isolation de plancher	19 812,00 €	10% - 48%
Remplacement de menuiseries (fenêtres et portes-fenêtres)	1 047,00 €	4%
Mise en place d'une chaudière biomasse – Coup de Pouce	16 116,00 €	8% - 52%
Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire	3 302,00 €	20% - 80%







Exemple de rénovation d'un bâtiment résidentiel



<u>Caractéristiques du bâtiment :</u>

- Surface chauffée de 850 m²
- 5 appartements
- Chauffage combustible
- Département 53 (Zone H2)

Travaux réalisés	Prime CEE	Part financée
Isolation des combles – 450 m²	4 858,00€	13% - 57%
Isolation des murs – 630 m²	15 201,00 €	17% - 61%
Isolation de toiture-terrasse – 65 m²	908,0 €	17% - 65%
Isolation de plancher – 450 m²	4 572,00 €	6% - 22%
Remplacement de menuiseries (fenêtres et portes-fenêtres) – 34 fournitures	1 770,00 €	4%
Mise en place d'une PAC – Coup de Pouce	2 500,0 €	29% - 67 %





Exemple de rénovation d'une piscine

Caractéristiques de l'opération:

Chauffage combustible

Surface chauffée : 4000 m²

Fréquentation : 220 000 baigneurs

■ Département 53 (Zone H2)

Travaux réalisés	Prime CEE	Part financée
Mise en place d'un système de récupération de la chaleur sur eaux grises	44 102,00 €	50% – 100 %
Isolation des combles	12 134,00 €	13% - 57%
Isolation des murs	36 576,00 €	10% - 43%
Mise en place d'une chaudière collective à haute performance énergétique	8 356,00 €	10% - 48%



Mise en œuvre d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE)

- → La garantie d'une durabilité de la performance énergétique des équipements
- → Engagement de l'opérateur sur un % d'économies d'énergie sur une durée donnée
- → Bonification de la prime CEE

Exemple: CPE de 50% d'économies d'énergie sur 10 ans

Coût des travaux

Prime CEE totale

465 000 €

101 168€

Prime CEE totale

167 321 €





Exemple de rénovation d'éclairage public

Caractéristiques de l'opération:

- 1500 luminaires

Département 53

- Département 53 (Zone H2)

Travaux réalisés	Prime CEE	Part financée
Remplacement de luminaires – Si Efficacité lumineuse > 90 lm/W	85 095,00 €	5% - 25%
Remplacement de luminaires – Si Efficacité lumineuse entre 70 et 90 lm/W	65 880,00 €	5% - 25%



Coût des travaux :

465 000 €

Prime CEE totale :

85 095 €

hellio

AUTRES EXEMPLES D'OPÉRATIONS

Secteur tertiaire:

- Lanterneaux d'éclairage zénithal
- Plancher chauffant hydraulique à basse température
- Robinet thermostatique
- Radiateur basse température
- Système de régulation par programmation d'intermittence
- Optimiseur de relance en chauffage collectif
- Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone
- Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau
- Isolation d'un réseau hydraulique d'ECS
- VMC simple et double flux
- Raccordement d'un bâtiment à un réseau de chaleur
- Isolation de points singuliers d'un réseau
- Récupérateur de chaleur sur eaux grises
- Système de régulation technique du bâtiment pour le chauffage et ECS





Exemple d'opérations valorisées auprès du secteur privé







Rénovation d'une clinique

Hérault (34)

hellio

Travaux réalisés

- + Isolation de toiture 96 000 €
- + Récupération de chaleur sur tour aéroréfrigérante 144 860 €
- + Systèmes de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute et une basse pression flottante **55 630 €**
- + Mise en place d'un système de Gestion Technique du Bâtiment **21 000** €
- + Ventilation mécanique simple flux 19 900 €
- + Système de variation de vitesse sur compresseurs 10 540 €
- + Isolation de points singuliers 129 800 €
- + Pommeaux de douches hydro-économes

2 680 €

+ Rénovation de l'éclairage extérieur 19 990 €

Prime CEE totale

500 310 €

Soit une prime qui couvre 39 % du montant des travaux

Quelles solutions d'économies d'énergie pour le tertiaire ?

- Usine de conditionnement avec une partie tertiaire de 20 000 m²
- Site soumis au Décret BACS
- Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment de classe A



Coût des travaux : 54 000 €

Prime CEE versée : 46 100 €

Financement à 85 %

Un site logistique d'une usine de conditionnement modernise sa GTB avec Hellio

Cambrai (59)



Economies d'énergie estimée autour de 15 % plan de mesurage mis en place

Quelles solutions d'économies d'énergie pour l'industrie ?

- - Opérations d'économies d'énergie sur une imprimerie

Raillencourt-Sain-Olle (59)



- Site industriel spécialisé héliogravure et impression offset
- Chaufferie de 19 MW

750 points singuliers isolés sur un réseau de vapeur et un réseau de solvants

Prime CEE versée : 496 000 €

Financement: 100 %

Projet d'économiseur sur la chaufferie en cours (récupération de chaleur fatale sur les fumées de la chaufferie)

Quelles solutions d'économies d'énergie pour l'agriculture ?



Optimisation énergétique d'une station fruitière Chèvreville (60)



- Exploitation agricole en polyculture sur une surface de **250 ha**
- Amélioration des performances énergétiques des groupes froid et récupération de chaleur pour les process de découpe, tri et conditionnement sur site

Investissement : 1,8 M€

Primes CEE : 1,4 M€

Financement: 77 %

Économies d'énergie attendues de 55 % sur le fonctionnement de la station fruitière, avec mise en place d'un Contrat de Performance Énergétique

Comment valoriser les CEE ?

Phase de lancement du Partenariat

- ➤ 1^{ère} réunion d'information globale
- ➤ Recensement des opérations d'économies d'énergie envisagées
- Calcul du volume CEE et préconisations

Valorisation CEE - Fiche de suivi du dossier Eclairage public - secteur Enquin

hellid

Identification du bénéficiaire Raison sociale : COMMUNE DE ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE (MAIRIE) SIREN : 200063008 Identification du partenaire Raison sociale : Pays Saint Omer SIREN : 200069037

INFORMATIONS OPÉRATIONNELLES

Informations sur le chantier
Nom ou N° du bătiment (le cas échéant): Eclairage public secteur Enquiri.
Adresse du chantier: Rue du Calvaire, 62145, ENQUIN LEZ
QUINEGATTE
Zone climatique: H1

Date d'édition de l'analyse la plus récente : 31/10/2023 Date de première analyse : 31/10/2023

ANALYSE DES OPÉRATIONS

FOST (Fiche d'Opération Standardisée)	Observations/ Références	Hypothèses de calcul	Volume CEE généré (kWh cumac)	Prime CEE	Critères d'éligibilité à respecter	Mentions à faire figurer sur devis/factures/pièces équivalentes	Points de vigilance
				Éligible			
Rénovation d'éclairage extérieur (RES-EC-104)	Non renseigné	Efficacité lumineuse : 135.00 ULOR - ULR : 0 Type de lampe : À LED Nombre d'opérations effectuées : 88 Marque : THORN Référence : R2L2 XS	799 800	4 718,82 €	- Ensemble optique fermé d'un degré de protection (IP) de 65 minimum - Cas n°1 : efficacité lumineuse ≥ 60 Lm/W et ULOR ≤ 1% - Cas n°2 : efficacité lumineuse ≥ 70 Lm/W et ULOR ≤ 10 %	- Dépose des luminaires existants et la quantité associée - Mise en place des luminaires neufs et la quantité associée - Caractéristiques des luminaires neufs installés : IP, efficacité luminaires neufs installés : ULOR (%)	Seul le remplacement de luminaires complets complets point par point peut-être éligible aux CEE. Cette opération ne concerne ni l'illumination de mise en valeur des sites ni l'éclairage des terrains de sport.
	•	Total	799 800	4 718,82 €			

BILAN

Volume total des CEE générés : 799 800 kWh cumac

Volume total des CEE générés hors bonification : 799 800 kWh cumac Prime CEE totale hors bonification : 4 718.82 €

Part Bénéficiaire (€): 4 718,82 €

Calcul des CEE valable à condition d'un engagement de l'opération dans les 3 mois suivant la date d'édition du document la plus récente. Volume calculé sur la base de la réglementation CEE en vigueur au moment de l'estimation pour les opérations non engagées; au moment de l'engagement de l'opération pour les opération déjà engagées.

COMMENTAIRES/PRÉCONISATIONS

- Il est indispensable de bien mentionner l'adresse précise du lieu de chantier, a minima sur la preuve de réalisation, incluant pour les sites et bâtiments voie et numéro de voie ou à défaut numéro de parcelle cadastrale, code postal et nom de la commune.
- Le numéro de SIRET de l'entreprise de travaux doit être indiqué a minima sur la preuve de réalisation de l'opération.

Mode opératoire - personnes morales

Montage du dossier

- Validation de la prime CEE et édition d'un document avant travaux : l'Accord d'Incitation Financière
- Collecte des documents pendant et après réalisation des travaux
- Signature d'une Attestation sur l'Honneur

Accord d'Incitation Financière (AIF)



Devis ou pièce équivalente



Facture ou pièce équivalente



Attestation sur l'Honneur (AH)





Schéma type d'un partenariat secteur public CEE

1. PHASE AVANT TRAVAUX Accompagnement sur mesure par Hellio Identification du besoin et recensement des

Vérification éligibilité CEE

opérations envisagées

 Premières estimations CEE à partir de : devis non signé, DPGF, ou CCTP

Si informations incomplètes

Envoi de préconisations, fiche de synthèse

Si informations complètes

• Estimation précise
• Edition de l'AIF par Hellio
• Envoi au BF de l'AIF

BF renvoie à Hellio l'original de l'AIF avec une copie du devis, ou ordre de service ou acte d'engagement

Hellio signe l'AIF et renvoie 1 copie au BF avec 3 copies par AH

2. PHASE CHANTIER

- Engagement des travaux
- Réalisation de l'opération

3. PHASE APRES TRAVAUX

Fin de l'opération et collecte des documents

- Réception des factures par le Bénéficiaire
- Envoi à Hellio de la facture et de l'AH
- Montage du dossier de demande de CEE par Hellio (AIF, devis, facture, AH)
- Validation ou demande de compléments si besoin
- · Remise au contrôle

CONTRÔLE QUALITE Hellio

- Appel à facturation
- Versement de la prime

PNCEE



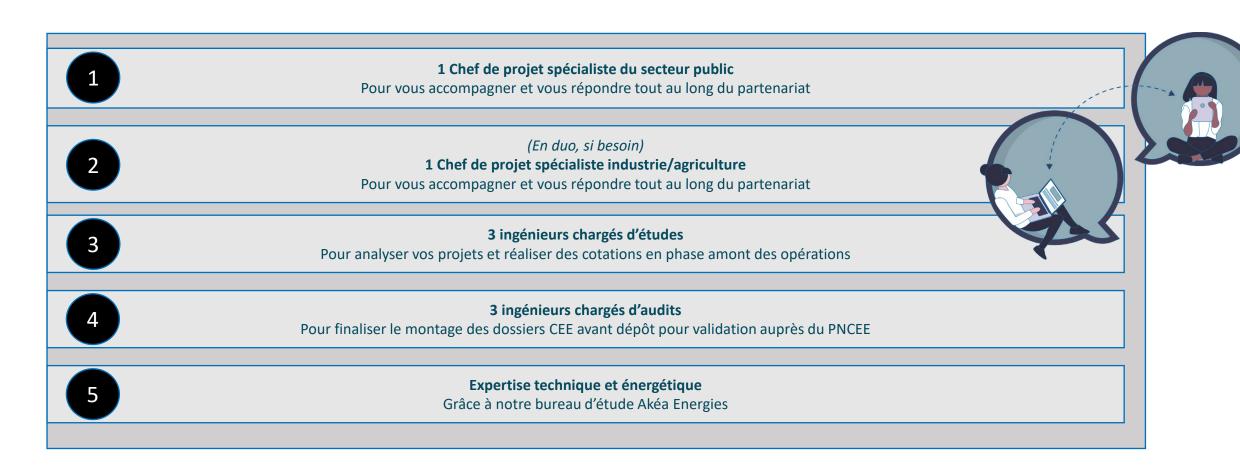
AAF: Appel à facturation

<u>AIF</u>: Accord d'Incitation Financière AH: Attestation sur l'Honneur

BF: Bénéficiaire

ETX: Entreprise de Travaux MOA: Maitre d'Ouvrage PNCEE: Pôle National des CEE

Les experts Hellio: une équipe mobilisée





Jean-Gabriel TROCHERIS

Chargé d'affaires – Secteur Public

01 44 94 21 36 – 06 79 94 85 50 jgtrocheris@hellio.com

Cartographie des actions clôturées (2018 à 2022)





Communauté de communes du Briançonnais

32 actions → Prime totale de CEE de 440 896,55 €

Communauté de communes du Pays des Ecrins

20 actions → Prime totale de CEE de 308 844,33 €

Communauté de communes du Guillestrois-Queyras

13 actions → Prime totale de CEE de 397 564,11 €

Soit 65 actions pour 1 147 304,99 €





Cartographie des actions en cours (2023-2024)





Communauté de communes du Briançonnais

8 actions → Primes CEE de 13 461,42 €

Communauté de communes du Pays des écrins

2 actions → Primes CEE de 17 874,89 €

Communauté de communes du Guillestrois-Queyras

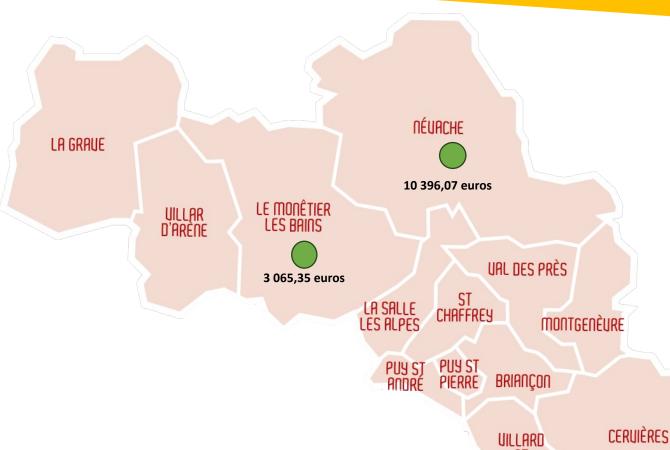
3 actions → Primes CEE de 1 784,26 €





Communauté de communes du Briançonnais





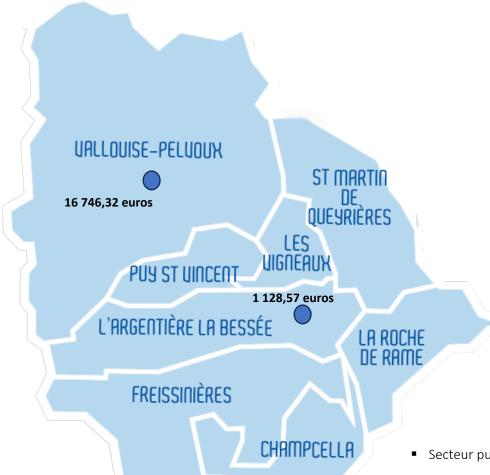
- Névache → 4 actions avec Lanameda Finance pour changement de chaudière isolation et chaudière biomasse collective de puissance ≤500 kW
- Monêtier-les-Bains → 4 actions avec le gîte le Flourou - isolation et chauffe-eau solaire collectif

- Secteur public (
- Secteur socioprofessionnel



Communauté de communes du Pays des Ecrins





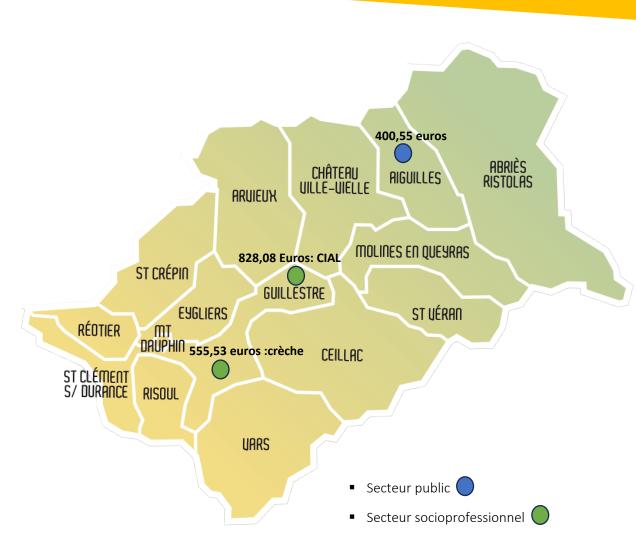
- Vallouise-Pelvoux → Rénovation de l'éclairage public
- L'Argentière-La Bessée → Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement/climatisation, l'éclairage et les auxiliaires mairie et salle des fêtes

Secteur public

Secteur socioprofessionnel

Communauté de communes du Guillestrois-Queyras





- Guillestre → Crèche système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement/climatisation, l'éclairage et les auxiliaires
- Guillestre → Changement fenêtre et portefenêtre pour le centre de vacance CIAL
- Aiguilles → Changement de fenêtre et porte fenêtre avec vitrage isolant



Questions et échanges



Contacts et renseignements:

- Accueil : accueil@paysgrandbrianconnais.fr Tél : 07 70 21 63 70
- Sybille JUGY Cheffe de projet CRTE au PETR du Briançonnais, des Ecrins du Guillestrois et du Queyras
- Tél.: 06 74 05 00 09 Email: crte@paysgrandbrianconnais.fr
- Site internet: https://paysgrandbrianconnais.fr/





L'école Morand à Lannion (22) - crédit photo ville de Lannion

16 OCTOBRE 2024
Salle polyvalente de Prelles
de 9h à 12h
et/ou Salle polyvalente de
Réotier de 17h à 20h

Repenser l'aménagement des espaces publics en faveur de la santé: désimperméabiliser et végétaliser (cours d'école, parkings, crèches...)

OUVERT À TOUS SUR INSCRIPTION

AU PROGRAMME

Le CAUE 05 et le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras organisent avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, une réunion d'information sur la désimperméabilisation et la végétalisation des espaces publics notamment des cours d'école. Deux réunions auront lieu afin de toucher un plus grand monde. Le contenu reste le même.

Agir sur l'environnement de vie d ela population a un impact fort sur la santé et le bien-être.

- · Présentation et définition des termes
- Quels intérêts, quels bénéfices à désimperméabiliser et à végétaliser les espaces publics?
- Pourquoi et comment repenser sa cour d'école? Quels impacts sur la santé?
- Quel accompagnement et soutien dans vos projets?

Cette réunion se clôturera par des échanges. N'hésitez pas à venir avec vos idées de projets.

Toutes les informations complémentaires sur le site internet du PETR et du CAUE 05 pour vous inscrire : https://www.paysgrandbrianconnais.fr/crte/vegetalisation-et-desimpermeabilisation www.caue05.com

Contacts et Inscription:

l.launay@caue05.com- 07 67 15 37 90 crte@paysgrandbrianconnais.fr - 06 74 05 00 09







05 INVITATION polyvalente)

Mercredi 16 octobre 2024

De 9h à 12h à Prelles (salle

De 17h à 20h à Réotier (salle polyvalente)

Réunion d'information « Repenser l'aménagement des espaces publics en faveur de la Santé »

> Participation gratuite sur inscription Avant le 10 octobre

INSCRIPTION / RENSEIGNEMENTS:

CAUE 05 Laurie ANTHOUARD-Urbaniste - Tél: 07 67 15 37 90 -Email: I.launav@caue05.com

PETR Sybille JUGY - Cheffe de projet CRTE au PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras- Tél.: 06 74 05 00 09- Email: crte@paysgrandbrianconnais.fr

Madame Christel-Aurore MACHADO.

Directrice de la Délégation départementale des Hautes-Alpes de l'ARS PACA

Marc VIOSSAT.

Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Alpes

Pierre LEROY.

Président du PETR du Brianconnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Quevras

Vous invitent à la réunion d'information

«Repenser l'aménagement des espaces publics en faveur de la Santé » Désimperméabiliser, végétaliser (cours d'école, parking, crèche...)

Vous êtes acteur public, dans l'éducation nationale, élus, techniciens, ...ou acteur privé du secteur du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois, du Quevras et vous souhaitez en savoir plus sur la désimperméabilisation des sols et la véaétalisation des espaces publics. venez assister à la réunion d'information.

Parce que tout projet d'urbanisme et d'aménagement a un impact sur la qualité de vie, le bien-être et sur l'environnement, nous vous proposons de venir découvrir comment penser ces espaces afin d'aair sur l'amélioration du cadre de vie de vos concitovens.

Dans le cadre du partenariat entre le CAUE05 et le PETR du Brianconnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras et avec le soutien financier de l'ARS, une réunion d'information est organisée sur la désimperméabilisation et la végétalisation des espaces publics notamment des cours d'école. Agir sur l'environnement de vie de la population a un impact fort sur la Santé et le bien-être. Deux réunions auront lieu afin de toucher un plus grand monde. Le contenu reste le même.

Ce temps d'information et de partages est un sujet central dans les politiques que vous portez au quotidien pour améliorer la qualité et le cadre de vie de vos concitovens.

Au programme:

- •Quels intérêts, quels bénéfices à désimperméabiliser et à végétaliser les espaces publics? Quels impacts sur la santé ?
- •Pourquoi et comment repenser sa cour d'école ?
- •Quel accompagnement et soutien dans vos projets ?
- 🖈 Des retours d'expériences seront présentés sur des aménagements d'espaces publics, cour d'école et de crèche
- 🛊 Pour mettre en pratique, un atelier participatif animé par EnvirobatBDM, sera proposé en fin de réunion











Compte-rendu réunion d'information CAUE05-PETR « Repenser l'aménagement des espaces publics en faveur de la santé : désimperméabiliser et végétaliser (cours d'école, parkings, crèches...)

Mercredi 16 Octobre 2024–9h-13h- Salle polyvalente de Prelles

Rédactrice : Sybille JUGY

Personnes Présentes :

- Laurie LAUNAY-Urbaniste CAUE05
- Sybille JUGY Cheffe de projet CRTE PETR
- Alexis BREUIL-EnvriobatBDM 05
- Gaetan MARTINON- Educateur environnement Terre d'Eden
- Lora PICARD-PNRQ
- o Fanny ROUSSILLO-CIPE05

ORDRE DU JOUR:

Ouverture:

9h00: accueil des participants

9h15 : propos introductifs par M. Serge GIORDANO, Mairie de Saint-Martin-de-Queyrières ; Mme Christel-Aurore MACHADO, Directrice départementale de l'ARS PACA ; Mme Alice PRUD'HOMME, 2ème Vice-Présidente du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras ; M. Alain MARS, Directeur du CAUE05

Programme:

9h30-12h: Temps d'information et de partage d'expériences

- Quels intérêts, quels bénéfices à désimperméabiliser et à végétaliser les espaces publics ? Quels impacts sur la santé ?
- Pourquoi et comment repenser sa cour d'école ?
- Quels accompagnements et soutiens dans vos projets ?

Des retours d'expériences proposés sur :

- Les aménagements des espaces publics, présentés par EnvirobatBDM
- Le projet d'aménagement de la cour d'école d'Oronce Fine à Briançon
- Le projet d'aménagement de la crèche les P'tites Papouilles de la Bâtie-Neuve

Un temps d'échanges avec les participants

12h-13h: Atelier participatif animé par EnvirobatBDM (et aussi par le CAUE05 et le PETR)

13h: Buffet offert par l'ARS



RAPPEL CONTEXTE/ DISCUSSIONS ET ECHANGES:

Dans le cadre du CRTE, la cheffe de projet a pu commencer à travailler sur la thématique de désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école et espaces publics au cours de l'hiver 2024 : des rencontres auprès de communes ont été menées souhaitant repenser l'aménagement de leurs cours d'école (Commune de Guillestre et commune de l'Argentière-La Bessée) ; réaliser un entretien téléphonique avec la personne référente de l'ARBE, Agnès HENNEQUIN, pour en savoir plus sur ces types d'aménagements, les financements... et les modes d'accompagnement de l'ARBE ; suivre les 4 cycles de webinaires de l'ARBE sur la désimperméabilisation des sols et la végétalisation des espaces publics et cours d'école ; réaliser une fiche technique sous forme de flyer de communication synthétisant les accompagnements possibles, les financements possibles, les matériaux.... Pour ces types d'aménagement.

Suite à cela, la cheffe de projet CRTE a pris contacte avec le CAUE05 (Laurie LAUNAY, Urbaniste au CAUE05 et Alain MARS, Directeur du CAUE05) afin de voir comment il pouvait être possible de travailler ensemble sur ces thématiques-là. Le CAUE05 avec l'ARBE et la Région Sud, ont réalisé une journée en Mai et une seconde en Juin sur la désimperméabilisation des sols et la végétalisation à destination des bureaux d'étude d'architecture, des écoles, des techniciens, des élus...à la Bâtie-Neuve et à Châteauvieux. Afin de ne pas faire de doublons, la cheffe de projet CRTE a pu dans un premier temps participer à ces deux journées afin de gagner également en compétences pour pouvoir enfin réaliser la journée du 16 Octobre en partenariat avec le CAUE05 et le soutien financier de l'ARS. La cheffe de projet CRTE a consacré beaucoup de temps agent pour l'organisation de cet événement, très fastidieux. Ce travail en partenariat avec le CAUE05 a tout de même été très enrichissant et l'équipe du CAUE05 s'est énormément investie avec la cheffe de projet CRTE pour réaliser cet événement.

Dans le cadre d'un partenariat entre le CAUEO5 et le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, avec le soutien financier de l'ARS, une réunion d'information sur « Repenser l'aménagement des espaces publics en faveur de la santé : désimperméabiliser et végétaliser (cours d'école, crèches, parkings...) » a été organisée le Mercredi 16 Octobre 2024 à la salle polyvalente de Prelles de 9h à 13h.

26 personnes ont pu participer à l'événement et participer aux ateliers de fin de matinée (élus, maires, techniciens, enseignants, Parc Naturel Régional du Queyras, CPIE05, association EnvirobatBDM, Terre d'Eden, ARS, CAUE05 et PETR ont été présents).

Les participants ont pu exposer leurs questionnements sur ces types de projets et d'aménagement, leurs doutes, leurs craintes mais aussi leurs envies de réaliser ce type d'aménagement. Les participants ont été très impliqués, intéressés et réactifs.

Le jeu proposé par Envirobatbdm 05 a été animé en trois groupes par Alexis BREUIL, Laurie LAUNAY et Sybille JUGY sur trois thématiques différentes, ce qui a permis aux participants d'échanger entre eux et de mener des réflexions sur des aménagements plus vertueux sur leur territoire.



Une communication a été faite ensuite par la cheffe de projet CRTE sur le site du PETR avec les photos et le contenu de la journée.

L'intérêt de cette journée est aussi de montrer les différents types d'aménagements vertueux afin de s'adapter et de lutter au changement climatique mais aussi de montrer aux techniciens, élus, enseignants...les différents types d'accompagnements possibles, qu'ils soient financier ou techniques (via les différentes structures présentes sur le territoire dont le PETR), de rassurer au niveau des craintes et des questionnements de chacun via différents retours d'expérience notamment sur le territoire.







écologique dans les territoires

Acteurs publics et socio-professionnels, obtenez une prime pour vos projets d'économie d'énergie!

Le PETR du Brianconnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras s'engage avec Hellio Solution pour faire financer vos travaux et obtenir une prime CEE (Isolation thermique, changement de chauffage, éclairage public et nombreux autres projets)!

Comment ça marche?





- Vous avez un projet: prenez contact avec le PETR. Nous vous accompagnons pour identifier travaux éligibles et les critères techniques à respecter.
- Vous estimez le montant de vos travaux à réaliser. Hellio Soluton évalue le montant de CEE que vous pourrez percevoir.
- Vous faites réaliser les travaux en veillant au respect des critères CEE.
- Vous fournissez au PETR les pièces justificatives attestant de la bonne réalisation des travaux.
- Après avoir groupé et valorisé les CEE de plusieurs structures, Hellio Solution vous reverse la part liée à vos travaux.



Vous avez dit CEE? Les Certificats d'économies d'énergie (CEE), sont notamment attribués aux acteurs qui réalisent des travaux d'économie d'énergie. Ils sont financés par des fournisseurs d'énergie.

Pour s'assurer de l'éligibilité aux CEE, l'opération ne doit être engagée qu'après validation par le PETR (signature de devis, accord d'incitation financière...)



Plus d'informations sur le site du PETR : https://paysgrandbrianconnais.fr et en contactant: crte@paysgrandbrianconnais.fr ou 06 74 05 00 09



























de la transition écologique dans les territoires

Achat ou location d'un autobus, d'un autocar neuf ou réalisation d'une opération rétrofit électrique d'autocar, d'autobus

Le PETR du Brianconnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, avec Hellio Solution, peut vous aider dans la démarche

Comment ça marche ? 🎉 🤌







L'idée est de faciliter et d'encourager l'achat ou la location (minimum 6 mois pour la location).



Cette nouvelle fiche d'opération n°TRA-EQ-128 est valable jusqu'au 31 décembre 2028.

La procédure reste la même que celle citée précédemment. En complément, il faudra également fournir :

- La preuve de l'achat ou de la location et la catégorie à laquelle appartient le véhicule (à cocher sur la fiche d'opération).
- La feuille récapitulative disponible sur le site internet de la direction générale de l'énergie et du climat du ministère chargé de l'énergie. Dans cette fiche, vous y retrouverez plus de détails sur les caractéristiques des véhicules.
- La copie du certificat d'immatriculation du (des) véhicule(s) acheté(s)ou loué(s) ou du (des) véhicule(s) issu(s)d'une opération de rétrofit électrique.
- ✓ Si tout est conforme, une validation du dossier est faite et cela déclenche l'émission de l'aide qui est ensuite versée, suivant les critères d'éligibilité.



Plus d'informations sur le site du PETR : https://paysgrandbrianconnais.fr et en contactant: crte@paysgrandbrianconnais.fr ou 06 74 05 00 09

















